L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 20 JUILLET 1843.

BAR BULLITT, MAGNE & CO.
No. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
ABONNEMENT

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune modification, soit au journal quotidien, soit au journal de la campagne, ne sera consentie comme du continuer de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une pièce par carré de cinquante lignes, ou moins, pour un mois, et ensuite, tout autant de fois qu'il sera publiquement. Tout changement dans l'établissement original, devra être payé comme une nouvelle pièce. Un carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les gérants de journaux tenant magasins de détail, soit les marchands, compagnies d'assurances et autres institutions publiques, sont en agens pour annonces, moyennant un rabais de 50 pour cent sur les sommes de commerce ordinaire, ou moins, 50. Ces abonnemens ne passent à l'année d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré de dix fois, et ceux-ci sont payés comme ci-dessus.

LES ANNONCES de naissances et de décès, les articles pour spectacles, concerts et autres ventes d'immeubles, ne sont pas considérés comme les autres, et doivent payer en taux des annonces.

LES ANNONCES qui doivent paraître que par intervalles, seront payées à raison de 1 pour chaque insertion.

LES ANNONCES d'une nature personnelle, ne seront pas insérées, à moins que le double du prix des annonces ordinaires ne soit payé d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des avis, de celle d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, ventes de terrains à vendre, à leur ou à affermer, seront payées comme suit: Pour chaque ligne de petit caractère, ou moins, pour la première insertion, 50 cents; et pour chaque insertion subséquente, 25 cents.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion, seront publiées pendant un mois et devront être payées de cette manière.

LORSQUE ANNONCE de bailleur sera publiée, à moins qu'il ne soit, de la durée de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il ne soit connu.

LES TRAITES et autres entrées ouvertes pour l'avenir, ne seront insérées chaque jour de nouvelles, ne seront pas plus de quatre pour 100.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et de nature d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

POUR LIVERPOOL, DE BOSTON.
Le 16 Juillet 1843.
Le commerce d'Angleterre et de l'Amérique du Nord, le steamship ACADIA, partira pour Halifax et Liverpool, comme il est dit ci-dessus.
JARVIS & ANDREWS.
7, rue du Canal.

NEW-YORK ENTRE NEW-YORK ET LIVERPOOL.
LE STEAMSHIP GREAT-WESTERN,
Commandant JAMES HOSKEN, Lieut. M. R.
Partira en 1843, comme suit:
De New York pour Liverpool, le 4 Juillet, 18 Juillet, 1 Août, 15 Août, 29 Août, 12 Septembre, 26 Septembre.
De Liverpool pour New York, le 4 Juillet, 18 Juillet, 1 Août, 15 Août, 29 Août, 12 Septembre, 26 Septembre.
Prix du passage de New York à Liverpool, cent piastres et $5 de frais pour le maître d'hôtel.
Prix du passage de Liverpool à New York, trente guinées et une guinée de frais.
Les personnes demeurant à une distance, pourront en bénéficier et en faisant parvenir le montant du prix du passage, recevront les meilleures cabines non encore arrêtées.
Pour frêt ou passage, s'adresser à
RICHARD IRWIN,
98, Front street, New York.

CABOTAGE.
POUR ST. LOUIS.—Le steamer CANADA, capt. R. K. Freeland, partira sous peu. Le fret du courant s'en obtiendra à MM. A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JOHN R. SHAW & Co., gens
24, Poydras

POUR LES ATTAKAPAS, par Plaquemine, le steamer MEKMAN, capitaine D. K. Magelli, partira dimanche 23 du courant. Pour le fret ou passage, s'adresser à bord ou à
I. Front levee, ou les
POUR ST LOUIS.—Le steamer HIGH ARIEL, commandant Alex. Brotze, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN R. SHAW & Co., agens
24, Poydras
POUR ST. LOUIS.—Le steamer ALEX SCOTT, capt. J. C. Swan, partira vendredi 21 courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN R. SHAW & Co., agens
24, Poydras
On peut lithographie de ce bateau peut être vu au comptoir de J. R. Shaw & Co.
13 juillet

ROGER BALDUC fait tous les vendredis de plaisance entre Baltimore. — La paquebot régulier BRISTOL, capitaine J. Swift, commandant, et Robert P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN R. SHAW & Co., agens
24, Poydras
On peut lithographie de ce bateau peut être vu au comptoir de J. R. Shaw & Co.
13 juillet

POUR ST. LOUIS—Le steamer ALEX SCOTT, capt. J. C. Swan, partira vendredi 21 courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN R. SHAW & Co., agens
24, Poydras

AQUEDUCS REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS & BOSTON
LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & co
Ouvertures de la Nouvelle-Orléans toutes les jours.

Noms	Capitaines
Kentucky,	Fairfield
Ohio,	Lincoln
Tennessee,	Wise
Barque Bashaw,	Howe,
" Sultan,	Bordwell
" Natchez,	Lind ay,
" Southerner,	Hawlett,

Tous les navires ci-dessus sont de premier ordre et doubles en cuivre, ils ont été construits pour le commerce, ils iront peu d'eau et sont de beaux navires, très-spacieux, pour passagers, et excellents pour marchandises. Ils seront des hommes de expérience, et sont très-attentifs pour les passagers. Les prix seront toujours modérés et demeurent toujours le bas de la concurrence.

Les soussignés sollicitent respectueusement le patronage du public. Pour tout renseignement s'adresser à
HARROD & DARLING,
rue de la Commune.

AVIS est par le présent donné à toutes personnes ayant les des propriétaires établis dans la paroisse de Jefferson, Point de la Coupée, Opelousas et Attakapas, ou ayant des marchandises de la dite paroisse, que les taxes imposées conformément à la loi, par le Jury de Police de la paroisse de Jefferson, seront mises en vente le lundi 1 du mois d'août prochain et seront payées dans quelques deux (1842), seront dues et exigibles le treize juillet prochain (1843), et que les taxes de l'année 1842 seront payées au bureau du Shérif, le treize du mois de juillet, au bureau du shérif, rue Jackson, entre les rues Rousseau et Burton, ville de Lafayette, paroisse de Jefferson. Ledit bureau est ouvert de 10 heures du matin jusqu'à six heures du soir. Il sera procédé à la vente des propriétés qui n'aurait pas été payé à l'expiration du délai indiqué ci-dessus, conformément aux dispositions de l'acte de la Législature, intitulé: "Acte qui prescrit le mode de faire les ventes des propriétés qui seront taxées de paroisse dans la paroisse de Jefferson, approuvé le 15 mars 1842."
MANUEL J. GARCIA,
Collecteur des taxes de paroisse.
13 mai—00

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER.
Une MAISON de campagne située à Mandeville, en face du lac, avec galerie et jardin, ayant douze chambres à domestiques, cuisines, dépendances, et jouissant une source d'eau délicieuse. La propriété a environ 50 pieds de front sur 200 de profondeur, et est bordée de bois de haute futaie et un verger, le tout entouré de jardin le tout. En un mot, c'est une délicieuse retraite pour le Gérant. On pourra en louer un ou plusieurs.
Pour les conditions, s'adresser à M.
28 juin—63 j. LE PIUR, 75 rue Conti.

LE soussigné avant acheté le magasin No. 54 Vieille Levée, en face de M. Montant & Co. du commerce de vente de J. Cazes & co. il continuera le même genre d'affaires en connexion avec J. F. Berciez, associé-gérant.
J. F. Berciez & co. espèrent des bontés de M. Montant & co. du commerce, qui a été de 30 ans, et se recommandent à la bienveillance du public et des amis, et tiennent à le mériter.
12 juin—30 J. F. BERCIER & CO.
Vieille Levée.

BOIS, BOIS, BOIS
BOIS de construction de toutes dimensions et planches
Pin ombrosters pour planchier, couchannes en chêne et
vendre des bois pour des ... ...
Louis, enregistrer St. Pierre, Villere et Promenade de Carondelet. Des ordres laissés au bureau, seront ... ...
Bois de construction de toutes dimensions et planches
Pin ombrosters pour planchier, couchannes en chêne et
vendre des bois pour des ... ...
Louis, enregistrer St. Pierre, Villere et Promenade de Carondelet. Des ordres laissés au bureau, seront ... ...

Ports d'Europe.

PASSAGE POUR LE HAVRE.—Le beau navire du voilier GENNÉE, capitaine ... ...
10 juin
POUR LE HAVRE.—Le navire PERSIAN, capitaine Robbins, partira sous peu. Pour passage à la chambre ou à Montgomery, s'adresser à bord ou à
LEVI H. GALE, 93 Commune
1 juil.
POUR LE HAVRE.—Le navire ... ...
POUR BORDEAUX.—Le beau navire français ... ...
POUR ROTTERDAM.—Le navire OCEOLA, capitaine Child, partira sous peu. Pour fret de 100 balles coton ou passage, s'adresser à bord ou à
N & J P WHITNEY & Co
18 juillet
POUR L'EUROPE.—Le navire ... ...
POUR LONDRES.—Le navire PENNSYLVANIA, capitaine ... ...
POUR LONDRES.—Le navire WEDDERBURN, capitaine ... ...
POUR LONDRES.—Le navire ASIA, capitaine ... ...
POUR LONDRES.—Le navire NORMAN, capitaine A. Kendick, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
N & J P WHITNEY & Co
POUR LIVERPOOL.—Le navire JOHN BARING, capitaine Michael, ...
POUR LIVERPOOL.—Le navire OCEOLA, capitaine ... ...
POUR LIVERPOOL.—Le navire SIR COLIN CAMPBELL, capt. Pettecot, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à ...
POUR LIVERPOOL.—Le navire SEVERN, capitaine ... ...
POUR BRISTOL (ANG.).—Le navire DUNCAN, ...
POUR LIVERPOOL.—Le navire ... ...
POUR LIVERPOOL.—Le navire ... ...
POUR LIVERPOOL.—Le navire